PANDEMIE (COVID 19)

FICHE CONSEIL SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



ACTIVITÉ PHYSIQUE & NUTRITION

La période de crise sanitaire liée à la présence du Coronavirus a pu faire évoluer les pratiques de vos collaborateurs concernant leur activité physique ou leur alimentation.

La promotion de l'activité physique et de la nutrition au travail concourt à améliorer la qualité de vie au travail et le bien-être des collaborateurs. Indirectement, cela peut jouer sur le niveau d'absentéisme (moins d'arrêt, moins d'accidents...) et participer, par conséquent, à la performance de l'établissement (amélioration de la qualité du service, image de l'établissement...).

🦻 ET VOUS, QUE POURRIEZ-VOUS METTRE EN PLACE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

Créer un groupe de travail sur l'activité physique et/ou la nutrition composé d'un échantillon représentatif de votre personnel : direction, encadrant(s), collaborateur(s), instances représentatives du personnel (penser à varier les métiers et les organisations de travail : travail de nuit, travail en poste...)

Nommer et former des animateurs qui vont promouvoir ces thématiques au sein de l'établissement

EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

ACTIVITÉ SPORTIVE & TRAVAIL



Favoriser l'accès à l'activité physique

Rendre les escaliers sécurisés pour faciliter leur utilisation plutôt que l'ascenseur (éclairage, main courante, bon état des marches...)

Éviter les réunions (qu'elles soient en présentiel ou en télétravail) entre 12h et 14h pour permettre aux collaborateurs la pratique d'une activité physique

Inciter à venir au travail en modes doux

Mettre en place une indemnité kilométrique vélo

Promouvoir l'activité physique des agents en télétravail

Mettre à disposition des vidéos d'étirement coachées par un kiné (ex.: gymnastique oculaire, étirement du canal carpien ou du trapèze...)

Programmer au cours de la journée des séances vidéo avec un coach sportif sur la base du volontariat (ex.: visio class)

Inscrire l'établissement à une application de challenges sportifs virtuels

NUTRITION & TRAVAIL



Promouvoir une alimentation saine

Inciter à l'approvisionnement par circuits courts pour des produits plus frais (par exemple: https://granvillage.com/)

Donner aux collaborateurs un moyen d'échanger des recettes santé par le biais de l'Intranet, du courriel ou d'affiches.

Sensibiliser régulièrement les collaborateurs à l'importance d'une nutrition équilibrée sur la santé (webinaire, conférence, e-learning...)

EN ANTICIPANT L'APRES CRISE SANITAIRE



ACTIVITÉ SPORTIVE & TRAVAIL



Favoriser l'accès à l'activité physique

Proposer l'accès à des salles ou des cours de sport à proximité du lieu de travail à tarif préférentiel

Participer financièrement aux adhésions sportives à l'extérieur de l'établissement (adhésion annuelle ou ponctuelle)

Proposer des cours encadrés par des professionnels (fitness, yoga...) dans un espace aménagé de l'établissement (pensez à l'accès aux douches)

Mettre en place une salle de sport avec accès à des douches Solliciter votre médecin de prévention pour vous conseiller

Pour les collaborateurs sédentaires

Mettre en place des casques téléphoniques sans fil permettant aux collaborateurs de pouvoir se déplacer

Éloigner les imprimantes des postes de travail pour générer un déplacement

Mettre en place des postes de travail assis-debout afin que les agents puissent varier leur posture dans la journée

Mettre en place des bureaux dynamiques (ex. : bureaux avec tapis roulant ou pédalier)

Réaliser des réunions autour de tables hautes (debout plutôt qu'assis)

Pour les collaborateurs ayant une activité physique au travail

Mettre en place des séances d'étirements pendant les phases de travail, adaptées à l'activité

Mettre en place des séances de réveil musculaire à la prise de poste pour les métiers physiques

Prévoir des salles de repos adaptées où les agents peuvent s'assoir

Promouvoir l'activité physique

Mettre en place une journée prévention sur ce thème Sensibiliser régulièrement les agents à l'importance

de l'activité physique sur la santé

Réaliser ou participer à des évènements autour du sport (balades, courses...)

Participer à des rencontres inter-établissements (match. tournoi...)

Inciter à l'utilisation des modes doux

Mettre en place un garage à vélos pour sécuriser le stationnement de ceux-ci

Mettre à disposition des vélos en libre-service pour les déplacements en dehors de l'établissement

Proposer l'entretien des vélos personnels à prix préférentiel voire gratuitement

Inciter à la descente d'une station de métro, bus, tram avant pour favoriser la marche

NUTRITION & TRAVAIL



Promouvoir l'alimentation saine

Mettre en place des fontaines à eau

Mettre à disposition des paniers de fruits dans les lieux de pause

Améliorer le contenu des distributeurs de nourriture ou de boissons (limitation des sodas par exemple)

Améliorer la qualité des pots de départ à la retraite, naissance... (fournisseurs locaux, produits adaptés...)

Promouvoir la nutrition

Réaliser des ateliers culinaires sur ce thème au sein de l'établissement

Mettre en place une journée prévention sur ce thème

Faciliter la prise de repas

Avoir un lieu dédié à la prise de repas

Equiper les réfectoires de matériels adaptés (micro-ondes, réfrigérateurs, évier)

Nettoyer régulièrement les espaces de restauration ainsi que le matériel pour qu'ils puissent être utilisés

Réfléchir au mode de restauration pour les travailleurs de nuit (ouverture de la cantine, plateaux-repas adaptés...)

Améliorer la restauration collective

Travailler avec les cuisiniers ou le prestataire pour améliorer la restauration

Etre accompagné par des professionnels de la nutrition (diététiciens, nutritionnistes...)

Proposition de menus équilibrés affichés à l'entrée et dans l'espace self

Mettre en avant les menus équilibrés et proposer un tarif préférentiel

Travailler avec des producteurs locaux pour privilégier les circuits courts et les produits plus frais

Mettre à disposition le sel en dehors des tables pour limiter la consommation

Exclure les boissons sucrées des rayons (type sodas)

Augmenter le volume d'approvisionnement de produits biologiques, de qualité et durables

Ne pas proposer d'alcool (vin, bière pouvant être autorisée)

Pour chaque rubrique, des conseils vous ont été donnés à titre purement indicatif, dans un but préventif. Le cas échéant, elles ne dispensent pas de faire appel à un spécialiste qualifié.

Aucune responsabilité ne pourra être retenue contre Groupama du fait de l'usage de ce document.

Groupama. - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon

ÉDITION: AVRIL 2021

Émetteur des Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Crédits Photo : Médiathèque Groupama, Istock

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé « Imprim'Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.

